

INFORMATIONS 23 avril 2020

« Petit guide de survie » à l'usage des associations en période de confinement

En 22 fiches, ce guide conçu par des organismes d'accompagnement des structures de l'ESS (Les structures de l'économie sociale et solidaire) aborde 5 grands thèmes :

- les mesures exceptionnelles du gouvernement pour les associations,
- comment s'y prendre pour travailler à distance,
- profiter du confinement pour faire le grand ménage de printemps,
- rester zen,
- et préparer l'après confinement.

Coordonné par Kogito Associations, ce petit guide de survie à l'usage des associations en période de confinement est gratuit et accessible en ligne.

https://fr.calameo.com/read/004606316cb7b88af2233

Covid-19 - Informations sur votre service de l'eau

Bien s'hydrater, même en restant chez soi!

Maintenir une bonne hydratation, en buvant au moins 1,5 litres d'eau par jour est essentiel pour maintenir l'organisme en bonne forme! Vous pouvez boire l'eau du robinet. Elle est très contrôlée et apporte en moyenne 15 à 25 % des besoins de l'organisme en calcium, magnésium et sels minéraux

Le bon geste : jetez les lingettes à la poubelle, pas dans les toilettes !

Si vous utilisez des lingettes nettoyantes ou désinfectantes, placez-les impérativement dans un sac fermé, dans la poubelle de déchets ménagers. Les lingettes, lorsqu'elles sont jetées dans les toilettes, peuvent boucher vos canalisations d'eaux usées, ainsi que celles qui se trouvent en amont des stations d'épuration et gêner fortement le travail des équipes.



Votre Espace Personne :: toutes vos démarches de chez vous!

Pour tout contact avec le service de l'eau, privilégiez votre espace personnel sécurisé en vous connectant sur <u>eaudetoulousemetropole.fr.</u>

Conseil Départemental de la Haute-Garonne : un plan d'urgences sociales

La Commission permanente de l'Assemblée du Conseil départemental, réunie à distance, a adopté ce 16 avril 2020 un plan d'urgences sociales pour les personnes et familles en difficultés afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

https://fr.calameo.com/read/004471248e0b7269a42a6

Engagement citoyen : plateforme de la réserve civique

Le site de la Réserve Civique https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/.

Coronavirus: Attention aux arnaques!

Depuis l'apparition des premiers cas de Coronavirus, les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient. **Soyez vigilant!** https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/arnaques-liees-au-coronavirus

Des services publics mobilisés!

Un accueil téléphonique est assuré aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie au 05 62 13 47 20 et du CCAS au 05 62 13 47 28. Durant cette période nous vous invitons à adresser votre mail à l'adresse <u>contact@aussonne.fr</u>. Les demandes seront transmises aux services concernés et seront traitées dans les meilleurs délais.

En dehors de ces horaires, les administrés seront invités à contacter le numéro de téléphone de l'élu de permanence au 06.77.41.41.72

Le service Etat-Civil-funéraire reste mobilisé pour les urgences sur RDV.

Merci à vous de partager ces informations, tout le monde n'a pas accès aux réseaux sociaux ou aux nouvelles technologies, alors n'hésitez pas à appeler votre entourage pour leur donner ces informations et prendre des nouvelles.

Le confinement n'exclut pas la solidarité!

Nous restons à votre service

